



Les élections CAP, CCP, CT vont se dérouler du 1^{er} au 4 décembre 2014.

Le changement de ce scrutin, ce sera un vote électronique !

Fini les votes papiers, les enveloppes, l'effervescence du dépouillement.

Du 1^{er} au 4 décembre, ce sera sur un écran d'ordinateur qu'il faudra voter. En 2011 La poste avait déjà mis en place le vote électronique sur quelques départements et services nationaux, le résultat a été sans appel : baisse massive du vote du personnel d'exécution.



Ne soyons pas dupes. L'intérêt pour l'employeur n'est pas qu'économique ; ce sont les personnels qui bénéficient d'un écran sur leurs postes de travail qui votent le plus. Nous ne ferons pas de procès d'intention, mais nous constatons que ce sont les syndicats les plus « réformistes », en prise avec une population managériale parfois éloignée de la pénibilité du travail, qui emportent une large partie des votes. Car beaucoup d'entre nous risquent de se décourager à cause de la file

d'attente devant l'ordinateur isoloir, à cause des bugs, parce qu'ils ou elles ont perdu leurs codes (car La Poste vous fournira un code confidentiel) etc...

Sudptt alerte tout le personnel : ne vous laissez pas voler votre vote ! Une fois encore, mobilisez vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. **Si les syndicats de lutte comme Sud devaient baisser dans les résultats et donc dans leur représentativité, c'est la garantie de voir des organisations syndicales qui aiment « pactiser », décider pour nous de notre avenir !** C'est-à-dire moins de résistance face aux fermetures de PIC, aux délocalisations, aux suppressions d'emplois, à la pénibilité, aux retraites tardives...

On a les syndicats qu'on mérite !
SUD a toujours été là face à la machine à broyer le personnel et les emplois et nous continuerons !

La résistance est un combat qui ne se tarira jamais.

La Grande Braderie Continue !

L'arrivée du nouveau président de la Poste a accéléré les profondes transformations de tous les services. Transformer le service public de La Poste en service marchand est son objectif. Pour se faire, il a décidé de faire encore plus d'économies sur l'emploi, les transports, l'immobilier.

La Poste tape fort : Transformation des bureaux en agences bancaires, fermeture des bureaux qu'elle juge « non productifs », mutualisation des activités dans tous les secteurs pour travailler avec moins de personnel, fermeture de centres courrier, fermetures de PIC, généralisation de la pause méridienne à la distribution, utilisation de l'intérim comme variable d'ajustement, la liste peut, hélas, s'allonger à souhait.

Et pourtant, La Poste a bénéficié de 297 millions de Crédit Impôt Emploi Compétitivité qui devait justement permettre de créer des emplois. Pourtant, depuis janvier 2014, ce sont plus de 5000 emplois qui ont encore été supprimés. **Alors, face à ce rouleau compresseur qui déstructure, épuise et fait souffrir le personnel, il est grand temps qu'au delà des luttes locales, qu'un grand mouvement de révolte des Postiers et Postières aboutisse. Une autre Poste est possible !**

Du 01 au 04 décembre

VOTEZ SUD !!!

Vous devrez voter 4 fois pour élire vos représentants:

- à la CAP ou CCP au niveau local,
- à la CAP ou CCP au niveau national,
- au Comité Technique Local,
- au Comité Technique National.

En 2014, La Poste généralise le vote électronique sans accord des organisations syndicales

Ne te fais pas voler ta voix

Du 1er au 4 décembre
Vote et fais voter



Liste Comité Technique DSCC Loire Atlantique Vendée présentée par SUD :

1 M.	JOEL	AERE	APN ₂	442900 - NANTES ROLLIN PDC ₁
2 MME	EMMANUELLE	ETIENNE	ATG ₁	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC
3 M.	PASCAL	FREMONT	ACC ₂₂	442780 - SAINT ETIENNE DE MONTLUC PDC ₁
4 MME	VALERIE	BEUVANT	APN ₂	443880 - MONTOIR DE BRETAGNE PDC ₁
5 M.	JEAN MARC	VIOLLEAU	APN ₂	442910 - NANTES ERAUDIÈRE PDC ₁
6 MME	SANDRINE	MARSAULT	APN ₁	850850 - LES SABLES D OLLONNE PDC ₁
7 M.	ERIC	MORINIÈRE	APN ₂	850680 - LUCON PDC ₁
8 MME	PATRICIA	BIEUVILLE	ACC ₁₃	851020 - SAINT HILAIRE DE RIEZ PDC ₁
9 M.	JEAN LUC	IDIER	ATG ₁	851010 - SAINTE HERMINE PDC ₁
10 MME	VALERIE	BURGEVIN	ACC ₁₃	442340 - CARQUEFOU PDC ₁
11 M.	DOMINIQUE	BONNAMY	CA ₂	442320 - BLAIN PDC ₁
12 MME	PATRICIA	COIFFARD	ACC ₂₁	442300 - ANCENIS PDC ₁
13 M.	FREDERIC	CLAIRGEAUX	APN ₂	442330 - NANTES NORD
14 MME	ALEXANDRA	LEFORT	ATG ₂	442740 - PORNIC PDC ₁
15 M.	PATRICE	BRILLOUET	APN ₂	442680 - NANTES BRETAGNE PDC ₁
16 MME	GWENOLA	BORSATTI	APN ₂	442900 - NANTES ROLLIN PDC ₁

NOTRE SYNDICALISME

INTÉGRITÉ

Ni privilège, ni discrimination, telle est notre pratique syndicale.

La Poste, pour s'attirer les bonnes grâces de certains syndicats, n'hésite pas à mettre en place des dispositifs visant à « acheter » les permanents syndicaux. Reclassification syndicale, RAP et REP syndicale, liste « parallèle » pour les Tableaux d'avancement de grade et liste d'aptitude permettant une promotion accélérée aux permanents, **SUD ne s'est jamais compromis dans ces dispositifs.**

Les femmes et les hommes qui militent à Sud ne le font pas pour leur carrière, mais parce qu'ils croient à la nécessité de lutter ensemble pour imposer d'autres priorités. Ils et elles regrettent que leur éthique « ni privilège, ni discrimination » pour les militants syndicaux ne soit la règle.

INDÉPENDANCE

Un syndicalisme indépendant des partis politiques et des gouvernements, de droite, comme de gauche. Nous réaffirmons notre attachement indéfectible à l'indépendance de tout parti, de tout gouvernement, de toute école de pensée religieuse ou philosophique.

Pour autant, nous sommes porteurs d'un projet de transformation sociale. A ce titre, nous recherchons tout ce qui peut rassembler les salarié-es de tous les secteurs professionnels.



CAP CCP QUEZACO ?

Ces commissions sont dites paritaires car elles comportent un nombre égal de représentant-es élu-es par le personnel et de représentant-es désigné-es par La Poste.

Les élu-es doivent avoir une bonne connaissance de la réglementation et des textes juridiques, et doivent aussi faire preuve de pugnacité en s'impliquant au maximum dans leur rôle, face à une direction de plus en plus sévère et impitoyable.

Les commissions se réunissent soit sur demande de la direction (dossier disciplinaire, tableau d'avancement de grade), soit sur demande d'un agent (recours pour l'appréciation, la promotion, refus de temps partiel, de congés etc..). Les élu-es sont également amenés à siéger sur des dossiers médicaux (reconnaissance d'accident de travail, CLM, CLD..)

COMITÉ TECHNIQUE ?

Le Comité Technique, ou CT est une instance paritaire que nos directions sont obligées de consulter pour valider les réorganisations (et autres adaptations..) de service. Nos dirigeants les considèrent trop souvent comme des chambres d'enregistrement. Depuis les dernières élections professionnelles de 2011 à La Poste, les représentant-es du personnel qui y siègent sont élu-es par vous.

Attention, cette élection est très importante car elle détermine aussi la représentativité de chaque syndicat, donc les droits pour mieux vous défendre.

COMMENT VOTER ?

La direction de la Poste va fournir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder au site de vote et de voter. Vous devrez aussi enregistrer votre date de naissance. Evidemment, voter sur le lieu de travail et sur le temps de travail est un droit. Mais il est possible de voter de chez soi si l'on possède un accès internet. Pour les postiers et postières éloigné-e-s du service (Congés, Maladie etc..), ils/elles devront se débrouiller pour trouver un accès entre le 1^{er} et le 4 décembre.

En cas de problème, un réflexe, téléphonez au syndicat 02.51.80.66.80 et 06.70.76.07.83

Listes CAP CCP DSCC Loire Atlantique Vendée présentées par SUD

1	MME	SANDRINE	MARSAULT	APN1	850850 - LES SABLES D OLLONNE PDC1
2	M.	LAURENT	ETIENNE	APN1	442820 - SAINT NAZAIRE PDC1
3	MME	ISABELLE	BOROPERRE	APN1	442690 - NORT SUR ERDRE PDC1
4	M.	JEAN	REMAUD	APN1	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC

1	M.	ERIC	MORINIERE	APN2	850680 - LUCON PDC1
2	M.	PATRICE	BRILLOUET	APN2	442680 - NANTES BRETAGNE PDC1
3	M.	DIDIER	RAYNAUD	APN2	441650 - NANTES ATLANTIQUE PIC
4	M.	CHRISTOPHE	BEUVANT	APN2	442820 - SAINT NAZAIRE PDC1

1	M.	JEAN LUC	IDIER	ATG1	851010 - SAINTE HERMINE PDC1
2	M.	OLIVIER	LUCAS	ATG1	442820 - SAINT NAZAIRE PDC1
3	MME	EMMANUELLE	ETIENNE	ATG1	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC
4	MME	FRANCOISE	LE SAUX	ATG1	442680 - NANTES BRETAGNE PDC1

1	M.	BENOIT	FRADET	ATG2	850090 - ST HILAIRE LOULAY MONTAIGU PDC1
2	MME	ANNIE	GAUTIER	ATG2	442360 - CHATEAUBRIANT PDC1
3	M.	CLAUDE	ROZIER	ATG2	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC
4	MME	LAURENCE	AUFFRET	ATG2	442680 - NANTES BRETAGNE PDC1

1	M.	DOMINIQUE	VRIET	ATGS	850280 - CHALLANS PDC1
2	MME	JOELLE	MANCEAU	ATGS	850680 - LUCON PDC1
3	M.	ALAIN	BERNARD	ATGS	443930 - SAINTE PAZANNE PDC1
4	MME	MAELLA	LAMOUREUX	ATGS	442420 - HERBIGNAC PDC1

1	M.	ARNAUD	FLOCH	CAPRO	442910 - NANTES ERAUDIÈRE PDC1
2	M.	HERVE	CORNU	CAPRO	442900 - NANTES ROLLIN PDC1
3	MME	BRIGITTE	MUSSET	CAPRO	850280 - CHALLANS PDC1
4	M.	CHRISTIAN	RAULT	CAPRO	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC

1	M.	PASCAL	FREMONT	ACC22	442780 - SAINT ETIENNE DE MONTLUC PDC1
2	M.	ALDO	GUATIERI	ACC21	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC
3	M.	FLORENT	ROGER	ACC21	443230 - NANTES NORD
4	M.	JOCELYN	LANOE	ACC22	442390 - LA BAULE ESCOUBLAC PDC1

1	MME	KRISTINN	ZAKAS	ACC13	442370 - MOUZILLON PDC1
2	M.	STEPHANE	CADOREL	ACC12	442320 - BLAIN PDC1
3	MME	CHRISTINE	DUPIN	ACC12	441650 - ORVAULT NANTES ATLANTIQUE PIC
4	M.	FREDERIC	POUILHES	ACC12	442820 - SAINT NAZAIRE PDC1

**DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE, CONTESTEZ,
REVENDIQUEZ, NE LÂCHEZ RIEN !
VOTEZ SUD !!!**